ÉTUDE

SUR LE

MOUVEMENT POLITIQUE

DE 1314

LA PREMIÈRE ANNÉE DU RÈGNE DE LOUIS X

PAR

André ARTONNE

PRÉFACE BIBLIOGRAPHIE — INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

PHILIPPE LE BEL. - LES LIGUES PROVINCIALES

- 1. Caractère général de la politique intérieure de Philippe le Bel; ses procédés fiscaux, son organisation administrative.
- 2. Causes immédiates du mouvement : la subvention pour l'ost de Flandre. Instructions secrètes données pour la levée du subside. Échec de la campagne de l'été de 1314. Paix instable conclue par Marigni à Marquette.
- 3. Attitude du pouvoir royal devant les premières résistances. Il essaye de les briser. Mandement du 1er novembre 1314. Sa tentative est accueillie par un mouvement général de révolte. La résistance s'organise

ouvertement et aboutit au nord et à l'est du royaume à la formation des ligues provinciales.

4. — La layette, J 434, « Ligue des Nobles ». Son

état actuel; reconstitution de son état ancien.

- 5. Les ligues. Organisation de la ligue de Bourgogne. Discussion de l'opinion de Boutaric. Les confédérations des ligues : groupement de la Bourgogne, du Forez, des comtés d'Auxerre et de Tonnerre, de la Champagne, du Vermandois, du Beauvaisis, du Ponthieu et de la terre de Corbie.
- 6. Les nobles jouent un rôle prépondérant dans les ligues. Ils se placent sur le terrain de la résistance légale. Dans les autres provinces de France, un mouvement analogue se produit, mais n'aboutit pas à la constitution de ligues. Démêlés des consuls de Nîmes avec l'autorité royale.

7. — Effet du soulèvement sur l'opinion. Nouvelle attitude du gouvernement royal. Il fait des concessions et cesse d'exiger la subvention pour l'ost de Flandre. —

Mort de Philippe le Bel.

CHAPITRE II

LOUIS X. - LES CHARTES PROVINCIALES

1. — Le roi Louis X. Son aspect physique. Discussion au sujet de son surnom; ses qualités morales. Ses antécédents. Il est roi de Navarre depuis 1304. Son père l'associe aux actes de son gouvernement. Il prend Lyon en 1310. Il est armé chevalier en 1313. Ses malheurs conjugaux.

2. — Il monte sur le trône en pleine crise. Ses premiers actes. Apurement des comptes des fonctionnaires. Changements et révocations. Procès, condamnation et mort d'Enguerran de Marigni. Il renouvelle l'interdiction portée par son père de lever la subvention pour l'ost de Flandre.

- 3. L'activité des ligues pendant l'hiver, qui est mal connue, aboutit au printemps à la demande et à l'obtention de chartes pour les principales provinces du royaume. Comment les chartes sont obtenues. Les rouleaux de doléances. Examen des registres du Trésor des Chartes concernant le règne de Louis X. La question du registre JJ 54 en déficit. Les notes du JJ 52. Les députés des ligues. Guillaume de Chaudenay, Jehan de Varennes, Ansel de Cayeux. Note sur Bermond du Caylar.
- 4. La forme des chartes. Rédactions successives. Les trois rédactions de la charte aux Normands. Explication diplomatique des différentes dates. Les trente expéditions originales de la charte aux Languedociens. Les deux chartes aux Bourguignons. Les trois rédactions de la charte d'Amiens et de Vermandois : l'une d'elles était destinée à l'Artois.

La charte aux Champenois manque dans les registres du Trésor des Chartes. Classification des chartes au point de vue diplomatique. Les deux types de préambule ; les deux types de charte : charte courte et charte développée.

5. — Le contenu des chartes. Caractère vague des promesses royales. Caractère particulier de chaque charte. Le règne de saint Louis est considéré comme l'idéal.

Les articles des chartes: 1° Questions économiques et financières. Les monnaies, les subventions, les droits divers. — 2° Questions administratives. Nomination des officiers royaux. Les hauts fonctionnaires, les prévôts, les sergents, les notaires. — 3° Questions judiciaires. Juridiction. Compétence des justices seigneuriales. Garanties contre les arrestations arbitraires.

La procédure, le gage de bataille, la procédure d'enquête, la torture. Le jugement. Les frais de justice. La question de l'appel. — 4° Questions féodales. Les acquêts royaux. Le droit de suite. — 5° Les garanties. Le serment des officiers royaux et les enquêteurs réformateurs.

6. — Les chartes annexes. Lettres d'amnistie. Instructions aux barons du royaume et aux baillis et sénéchaux pour l'application des chartes et le maintien des coutumes du temps de saint Louis. Les petites chartes champenoises.

7. — Les chartes et l'opinion. Elles sont très favorablement accueillies. La Champagne et la Normandie les insèrent dans leurs coutumiers. Un grand nombre de villes, d'églises et de couvents en déposent un exemplaire dans leurs archives.

CHAPITRE III

LA DÉSORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS EN 1315

- 1. Les Finances. La pénurie du trésor. Difficultés pour le recouvrement de la décime sexennale. Résistance de la province de Rouen et de la province de Bourges. Le roi renouvelle les privilèges des églises de France en décembre 1315, probablement en échange de la reprise des versements. Le mauvais temps amène la famine. Mesures prises pour conjurer la crise. On presse les rentrées des collecteurs. Les emprunts. Les expédients.
 - 2. La Justice. Il n'y eut pas de Parlement en 1315.
- 3. L'Administration. L'action des enquêteurs réformateurs ralentit celle des fonctionnaires réguliers. De plus, ces derniers sont souvent remplacés par des administrateurs provisoires. Nombreuses mutations de baillis en 1315. Le résultat de ce bouleversement est le relâchement de l'autorité centrale.

CHAPITRE IV

LES ALLIÉS D'ARTOIS

1. — Situation particulière du comté d'Artois, gouverné par une femme, Mahaut, aidée de son fils Robert, et d'un ministre, Thierri d'Hireçon, qui joue le rôle d'un Marigni. L'Artois se ligue, puis s'allie aux autres provinces liguées. Il obtient d'importantes concessions de Louis X. La comtesse Mahaut promet aux alliés, à Hesdin, en mai 1315: 1° de respecter les coutumes d'Artois; 2° de faire une enquête sur ses officiers; 3° de faire une enquête sur les nouvelles garennes. Mais les nobles veulent que la comtesse reconnaisse les concessions accordées par le roi. La comtesse veut faire une longue enquête pour savoir quelle est la coutume.

Après plusieurs séances, où l'on discute sans résultat, la comtesse fixe un autre rendez-vous, mais dans l'intervalle, elle part pour Paris (juin 1315).

- 2. Plaintes des alliés au roi contre la comtesse. Ils n'obtiennent pas satisfaction. Ils multiplient leurs assemblées en Artois. Plaintes contre Thierri d'Hireçon; celuici réunit des témoignages contraires. Efforts des alliés pour gouverner l'Artois entier. Résistance des villes. Arrestation, par Robert d'Artois, des sires de Caumont et de Souastre. Ils sont remis en liberté sur l'ordre du roi (19-24 septembre).
- 3. Le roi empêche la guerre d'éclater en convoquant les alliés et la comtesse pour le 15 novembre, à Compiègne. Assemblée de Saint-Pol (26-27 septembre). Violences contre Denis d'Hireçon. Épisode de la comtesse de Poitiers. Le roi fait des efforts pour que la guerre n'éclate pas. Missions du comte de Boulogne, de Louis d'Évreux et de l'évêque de Soissons.

4. — Les alliés et la comtesse acceptent, à Compiègne, la médiation du roi. Paix de Vincennes, décembre 1315. C'est un acte de justice et d'équité. Il définit les devoirs de la comtesse, ceux des alliés, réserve la question de Thierri d'Hireçon et fixe des garanties pour l'exécution de la paix.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

APPENDICE ITINÉRAIRE DU ROI LOUIS X